

Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022

Numéro de fiche signalétique: 0

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produitGen-Z Blue SkyAutres nomsGen-Z Blue Sky

Identificateur de formule unique

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations prévues et utilisations déconseillées

Dispersion de pigment produite pour un usage exclusif pour des applications de tatouages permanents. Le produit ne doit PAS être utilisé dans les yeux. Produit à usage professionnel conformément à l'annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société Intenze Product Inc.

215. Rt 17

South Rochelle Park, NJ 07662

Service clientèle: Intenze Product Inc. 201 342 4446

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Secours

Téléphone No 1 (800) 222-1222 Association américaine des centres

antipoison

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n $^\circ$ 1907/2006

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément à la réglementation (CE) N° 1272/2008



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P501 Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales. P403+235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification CE N° 1272/2008	Remarques *
CI 77891 Numéro CAS: 0013463-67-7 Numéro CE 236-675-5 Numéro d'index:	25 - 50	Non Classé	
Aqua Numéro CAS: 0007732-18-5 Numéro CE 231-791-2 Numéro d'index:	25 - 50	Non Classé	
CI 69800 Numéro CAS: 0000081-77-6 Numéro CE 201-375-5 Numéro d'index:	1.0 - 10	Non Classé	
Hamamelis virginiana, extract Numéro CAS: 0084696-19-5 Numéro CE 283-637-9 Numéro d'index:	1.0 - 10	Non Classé	
Ammonium Acrylates Copolymer Numéro CAS: propriétaire Numéro CE propriétaire Numéro d'index: propriétaire	1.0 - 10	Non Classé	
Glycerine Numéro CAS: 0000056-81-5 Numéro CE 200-289-5 Numéro d'index:	1.0 - 10	Non Classé	
Éthanol Numéro CAS: 0000064-17-5 Numéro CE 200-578-6 Numéro d'index: 603-002-00-5	1.0 - 10	Liquide inflammable, catégorie 2; H225	

^{^CLP 31} EC No. 1272/2008 1.1.3.1.

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE

JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

^{*}PBT/vPvB - Substance PBT ou vPvB



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022

Numéro de fiche signalétique: 0

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est

irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un

médecin.

Contact avec les yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en

maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon.

NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au

repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus

dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue,

asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de

détails.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques au

Traiter de manière symptomatique

médecin

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Tenir au frais.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettovage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Stocker conformément à la publication de la National Fire Protection Association NFPA 30, liquides inflammables et combustibles Code. 29 CFR 1910.106 applique à la manutention, le stockage et l'utilisation de liquides inflammables et combustibles.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit frais et sec, loin de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder les conteneurs scellés cas de non utilisation. Conserver hors de lumière directe du soleil.

Matières incompatibles: Aucune information disponible

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
0000056-81-5 Glyce	Glycerine	OSHA	TWA 15 mg/m ³ (total dust) TWA 5 mg/m ³ (resp)
		ACGIH	TWA: 3 mg/m³ (respirable) 10 mg/m³ (mist)
		NIOSH	
		National	
0000064-17-5	Éthanol	OSHA	TWA 1000 ppm (1900 mg/m ³)
		ACGIH	
		NIOSH	TWA 1000 ppm (1900 mg/m ³)
		National	
0000081-77-6	CI 69800	OSHA	
		ACGIH	
		NIOSH	
		National	
0007732-18-5	Aqua	OSHA	
		ACGIH	
		NIOSH	
		National	
0013463-67-7 CI 77891		OSHA	TWA 15 mg/m ³
		ACGIH	TWA: 10 mg/m ³
		NIOSH	Footnote ca
		National	
propriétaire	Ammonium Acrylates Copolymer	OSHA	
		ACGIH	
		NIOSH	
		National	
0084696-19-5 Hamamelis virginiana, extract		OSHA	
		ACGIH NIOSH	
,		National	

Les limites d'exposition aux poussières de nuisance sont:OSHA PEL: 15 mg/m³ (50 mppcf*) TWA, ACGIH 10 mg/m^3 .

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utilser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Lunettes de sécurité de protection recommandées Yeux

5/11



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022

Numéro de fiche signalétique: 0

Peau Gants de protection recommandés.

Contrôles d'ingénierie Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et

par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les

valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de

travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements

souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Couleur: According to product specification État

physique: Liquide Characteristic odor

Seuil olfactif Aucune information disponible

Point de fusion / point de congélation (°C)Non mesuré
Non mesuré

Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition

(°C)

Odeur

Non mesuré

Point d'éclairNon mesuré **Vitesse d'évaporation (Ether = 1)**Non mesuré

Inflammabilité (solide, gaz)

Aucune information disponible

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité

ou limites d'explosivité

Limite inférieure d'explosivité: Non mesuré

Limite supérieure d'explosivité: Non mesuré

Tension de vapeur (Pa)

Densité de vapeur

Non mesuré

Non mesuré

Non mesuré

Non mesuré

Solubilité dans l'eau Aucune information disponible

Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log

Kow)

Aucune information disponible

Température d'auto-inflammation (°C)

Non mesuré
Température de dégradation (°C)

Non mesuré
Viscosité (cSt)

Non mesuré
Propriétés oxydantes

Non mesuré
propriétés explosives

Non mesuré

9.2. Autres informations

VOC (composé organique volatil) < 5 % (w/w)



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

10.4. Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008 Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral LD50, mg / kg	Cutané LD50, mg / kg	Inhalation Vapeurs LC50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Glycerine - (56-81-5)	23,000.00, Souris -	56,750.00, Cobaye	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	Catégorie: NA	- Catégorie: NA	disponibles	disponibles	disponibles
Éthanol - (64-17-5)	10,470.00, Rat -	17,100.00, Lapin -	124.70, Rat -	Pas de données	Pas de données
	Catégorie: NA	Catégorie: NA	Catégorie: NA	disponibles	disponibles
CI 69800 - (81-77-6)	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
Aqua - (7732-18-5)	90,000.00, Rat -	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	Catégorie: NA	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

CI 77891 - (13463-67-7)	>25,000.00, Rat -	Pas de données	Pas de données	6.82, Rat -	Pas de données
	Catégorie: NA	disponibles	disponibles	Catégorie: NA	disponibles
Ammonium Acrylates Copolymer - (propriétaire)	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles
Hamamelis virginiana, extract - (84696-19-5)	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données	Pas de données
	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles	disponibles

Données sur la cancérogénicité

	· la cancérogénicité					
N° CAS	Ingrédient	La source	C	Valeur		
0000056-81-5	Glycerine	OSHA NTP	Cancérogène réglementé: Non Connu: Non; Présumé: Non			
		CIRC	Groupe 1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe 3: Non; Groupe 4: Non;			
		ACGIH				
0000064-17-5	Éthanol	OSHA	Cancérogène réglementé: Non			
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non			
		CIRC	Groupe1: Oui; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;			
2000004 55 5	GY 50000	ACGIH	A3			
0000081-77-6	CI 69800	OSHA NTP	_	ncérogène réglementé: Non		
		CIRC	_	nnu: Non; Présumé: Non pupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe		
				Non;		
		ACGIH				
0007732-18-5	Aqua	OSHA	+	ncérogène réglementé: Non		
		NTP CIRC	+	nnu: Non; Présumé: Non		
		CIRC	Groupe 1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe 3: Non; Groupe 4: Non;			
		ACGIH				
0013463-67-7 CI 77891		OSHA	Cancérogène réglementé: Non			
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non			
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Oui; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;			
		ACGIH	ACGIH A4			
ropriétaire Ammonium Acrylates Copolymer		_	OSHA Cancérogène réglementé: Non			
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non			
		CIRC	C Groupe 1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe 3: Non; Groupe 4: Non;			
		ACGIH				
0084696-19-5	Hamamelis virginiana, extract	OSHA	Cancérogène réglementé: Non			
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non			
		CIRC	Groupe 1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe 3: Non; Groupe 4: Non;			
		ACGIH				
Classification		Catégorie	Description du danger			
Toxicité Aig	uë - Orale			Non applicable		
Toxicité Aiguë - Cutanée			7	Non applicable		
Toxicité Aiguë - Inhalation				Non applicable		
Corrosion cutanée/irritation				Non applicable		
cutanée						
Lésions oculaires graves/irritation				Non applicable		
oculaire						



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

Sensibilisation respiratoire	 Non applicable
Sensibilisation cutanée	 Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	 Non applicable
Cancérogénicité	 Non applicable
Toxicité pour la reproduction	 Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	 Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non applicable
Danger par aspiration	 Non applicable

11.2 Informations sur les autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l	3hr IC50 bactéries mg/l	Biodégradabilité %
Glycerine - (56-81-5)	54,000.00, Oncorhynchus mykiss	1,955.00, Daphnia magna	Non disponible		
Éthanol - (64-17-5)	15,400.00, Lepomis macrochirus	>10,000.00, Daphnia magna	17.921 (96 hr), Ulva pertusa	1,001.00	89.00
CI 69800 - (81-77-6)	Non disponible	Non disponible	Non disponible		
Aqua - (7732-18-5)	Non disponible	Non disponible	Non disponible	-	
CI 77891 - (13463-67-7)	294.00, Oryzias latipes	501.00, Daphnia magna	>100.00 (72 hr), Pseudokirchneriella subcapitata	10,001.00	
Ammonium Acrylates Copolymer - (propriétaire)	Non disponible	Non disponible	Non disponible		
Hamamelis virginiana, extract - (84696-19-5)	Non disponible	Non disponible	Non disponible		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022

Numéro de fiche signalétique: 0

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMO / IMDG	ICAO/IATA
		(transport maritime)	
14.1. Numéro ONU	NA1993	NA1993	NA1993
14.2. Nom d'expédition	Non réglementé	Combustible liquid,	Combustible liquid,
des Nations unies		n.o.s., (Éthanol)	n.o.s., (Éthanol)
14.3. Classe(s) de danger	Classe de danger	IMDG: Non applicable	Classe: Non applicable
pour le transport	DOT: Combustible liquid	Sous-classe: Non	Sous-classe: Non
	Sous-classe: Non applicable	applicable	applicable
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC $\,$

N'est pas applicable

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 modifiant les règlements UE 2015/830 et (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH).



Date de révision de la fiche signalétique: 30/11/2022 Numéro de fiche signalétique: 0

Législation nationale

Une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977) doit être envisagée pour les produits contentant des solvants organiques et si l'application par pulvérisation est possible. Les tableau des maladies professionnelles no. 84 "Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel".

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en oeuvre.

16. Autres informations

Date de révision de la 30/11/2022 fiche signalétique

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Fin de la FISPQ